

# Délibération n°2A

Conseil municipal du 21 juin 2019

Date de la convocation : vendredi 14 juin 2019

Séance présidée par **Mme Johanna ROLLAND, Maire**

## Sont présents :

M. BOLO, M. ROBERT, M. SEASSAU, M. QUERO, M. CHATEAU, M. HUARD, M. REBOUH, M. NICOLAS, M. MARTINEAU, Mme CHOQUET, Mme BENÂTRE, Mme BASSAL, Mme TOUCHEFEU, Mme BIR, M. ASSEH, Mme RODRIGUEZ, Mme PIAU, M. MARTIN, Mme PADOVANI, Mme HAKEM, Mme LEFRANC, Mme NAËL, M. TRICHET, M. BLINEAU, Mme MEYER, M. MOREAU, M. LE BRUN, Mme SOTTER, M. NOURY, Mme BASSANI, Mme BLIN, M. DANTEC, Mme SALOMON, M. MARAIS, M. GUISSÉ, M. SOBCZAK, Mme COPPEY, Mme LAERNOES, M. BELHAMITI, M. SALECROIX, M. SALAÛN, M. BOUTIN, Mme BERTU, M. RAOUX, Mme RIO, M. RENEAUME, M. ROUSSELY, Mme GUERRA, Mme KRYSMANN, Mme HOUEL, M. GRELARD, Mme HAMEL, Mme GARNIER, M. BAINVEL, M. RICHARD.

## Absents et excusés :

M. JUNIQUE (pouvoir à M. Nicolas), Mme CHIRON (pouvoir à Mme Laernoes), Mme BOCHER (pouvoir à M. Trichet), M. MAUDUIT (pouvoir à M. Asseh), M. STEKR-RIDEL (pouvoir à Mme Garnier), M. FOURNIER (pouvoir à M. Grélard).

## Absents :

Mme MEZIANE, M. DEMIREL, Mme GHENAÏ.

# Voeu

Conseil municipal du 21 juin 2019

## Voeu de soutien au mouvement "Nous voulons des coquelicots".

*M. BOLO, Adjoint,  
donne lecture de l'exposé suivant :*

A Nantes, comme dans d'autres villes de France et d'Europe, les citoyens se mobilisent pour le climat, pour l'environnement et pour l'avenir de la planète. Depuis plusieurs mois, des nantais s'engagent, sans relâche, dans le mouvement des Coquelicots pour sensibiliser aux conséquences de l'usage des pesticides et demander aux pouvoirs publics leur interdiction.

Convaincue de la nécessité de respecter la biodiversité, dès 2002 la Ville de Nantes s'est engagée dans une démarche « zéro produit phytosanitaire » et « zéro engrais chimique » dans l'entretien de ses espaces verts et espaces publics pour la protection de l'environnement, la reconquête de la faune et de la flore, et la santé de tous, agents et habitants. De même, depuis 2010, la « Charte nantaise des jardins collectifs » impose les pratiques écologiques aux jardiniers bénéficiant de parcelles.

Depuis 2018, grâce au travail du Conseil Nantais de la Nature en Ville et du service des espaces verts, à Nantes, les périodes de tontes et de fauches sont programmées pour permettre la floraison, la pollinisation et protéger l'écosystème et les insectes pollinisateurs.

En 2019, à travers l'opération « Ma rue en Fleurs », 4 000 graines ont été mises gratuitement à disposition des nantais pour contribuer au fleurissement de la ville, participer à l'extension de la nature en ville, et encourager la biodiversité.

La Ville de Nantes a supprimé l'utilisation des pesticides de synthèse dans ses espaces publics. Mais elle veut aller plus loin en soutenant l'Appel de l'association « Nous voulons des Coquelicots ». Cette association veut alerter sur les risques sanitaires auxquels nous sommes exposés par l'utilisation des pesticides de synthèse. Un produit phytosanitaire interdit cède la place à un autre. C'est pourquoi seule une interdiction globale permettra à terme de ressourcer nos sols. Cet appel a pour objectif de recueillir 5 millions de soutiens afin de convaincre le Gouvernement de recourir à l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

En conséquence, élus de la Ville de Nantes,

- Nous rejoignons l'Appel des coquelicots demandant l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.
- Nous soutenons les victimes de maladies professionnelles et demandons des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice.
- Nous demandons au gouvernement et au Parlement d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole afin de permettre une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

En plus, nous nous engageons à :

- la promotion des alternatives aux pesticides sur l'ensemble du territoire,
- l'information des citoyen(ne)s,
- la protection des riverains, de la biodiversité, de l'air et de l'eau,
- et à mettre en place des actions concrètes :
  - Innover dans la commande publique pour augmenter la part du bio et des produits locaux dans les restaurations collectives, en lien avec la structuration des filières locales et la question du prix pour l'utilisateur.
  - Inciter les jardiniers professionnels qui interviennent dans les jardins et espaces verts privés à s'engager dans cette voie et à se tourner vers des alternatives aux pesticides de synthèse. Un courrier leur sera envoyé pour les sensibiliser à ce sujet important.
  - Amplifier le soutien aux associations de protection de l'environnement et de la biodiversité.

(13 abstentions).

Nantes, le 21 juin 2019

Johanna ROLLAND



Maire

*Transmise en Préfecture et affichée le 27 juin 2019.*